

PROTOCOLE DES MATINEES D'VEUIL DU Relais Petite Enfance « A PETITS PAS » En période d'épidémie de Covid

Les matinées d'éveil sont proposées dans le respect des recommandations sanitaires en vigueur, permettant ainsi un accueil de qualité. Ce protocole en précise les modalités de fonctionnement.

Conditions d'accueil

La matinée d'éveil se déroule **de 9h45 à 11h15**.

Lors de sa première participation, l'assistant(e) maternel(le) doit **obligatoirement** transmettre à l'animatrice du Relais :

- **la fiche famille**, à remplir par les parents de chaque enfant accueilli
- **l'autorisation de participation** aux matinées d'éveil, signée par les parents de chaque enfant accueilli ainsi que pour tout nouvel enfant accueilli.
- **l'engagement de l'assistant(e) maternel(le)** par rapport au respect de ce protocole.

Le port du masque est obligatoire pour les adultes pendant toute la durée de la matinée d'éveil.

Conduites à tenir

Avant la matinée :

- S'inscrire à la matinée d'éveil, soit par téléphone, par mail ou via le lien internet sur le site de la Communauté de communes. L'inscription reste obligatoire, avec un maximum de 20 participants (adultes et enfants).
- Se munir des documents obligatoires pour la participation aux matinées d'éveil : fiche famille, autorisation parentale de participation et engagement de l'assistant(e) maternel(le).
- Informer l'animatrice du Relais (et les parents) si l'assistant maternel ou un enfant présente des signes évocateurs (toux + fièvre > 38°C) : la participation à la matinée sera alors obligatoirement annulée.

A l'arrivée dans le bâtiment :

- Veiller à déposer les effets personnels de chacun en respectant une distance suffisante avec ceux des autres dans l'espace d'accueil.
- Se laver les mains avec du savon ou du gel hydro-alcoolique avant d'entrer dans la salle d'activité (gel hydro-alcoolique et savon à disposition). Le lavage des mains des enfants doit également être réalisé à l'arrivée. Des gants de toilette sont mis à disposition pour les bébés.

Pendant la matinée

- Se laver les mains et laver celles des enfants à chaque fois que cela est nécessaire : après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué, après être allé aux toilettes, après avoir mouché un enfant, ...
- Respecter les gestes barrières (cf affiches à l'entrée des locaux).

Après la matinée

- Se laver les mains et laver celles des enfants avant de quitter le lieu de la matinée d'éveil.
- Informer l'animatrice du RPE en cas de cas avéré de Covid chez un enfant ou un adulte ayant participé à une matinée d'éveil.

L'animatrice du Relais assure ensuite le nettoyage et la désinfection du matériel utilisé lors de la matinée.